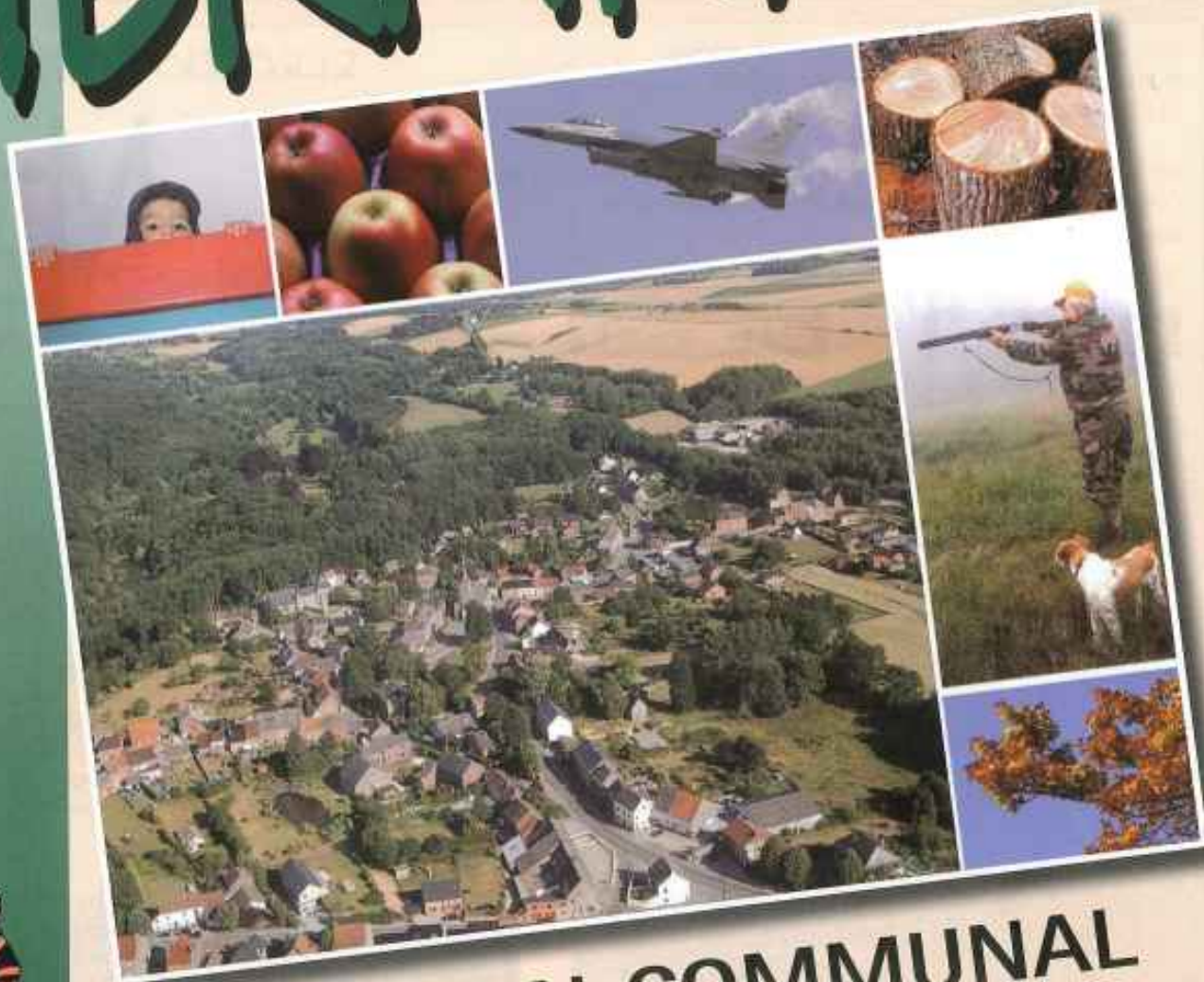


GERPINNES



**BULLETIN COMMUNAL
OFFICIEL DE L'ENTITÉ**



N°220

BIMESTRIEL OCTOBRE-NOVEMBRE 2010

OFFREZ-VOUS LE TOP !



071 47 46 42
www.immosud.be

immo SUD
sprl

L'AGENCE IMMOBILIÈRE DU SUD CHARLEROI

IMMO SUD sprl - Route de Philippeville 457
6010 COUILLET

1. CHATELET. 249.000 €
VILLA RÉCENTE 2006 - SUR 8 ares 69 ca.
Rez : hall d'entrée, salon, SAM,
cuisine, garage, WC.
Etage: hall, 3 ch, 1 gde
SDB, WC. Cartier rési-
dentiel. Gde façade.



2. COUILLET. 125.000 €
MAISON RAFFRAICHIE AVEC GARAGE
ET TERRAIN.
Hall, séjour, cuis, SDB, 3
ch, gren.amé., pass.lat.
Ac terr 18 m faq.
Toiture isolée, gaz
naturel. Bon rapport
QUALITE / PRIX.



3. CHATELINEAU. 299.000 €
MAISON DE COMMERCE
ET D'HABITATION.
Rez commercial ac 3
étages facilement divisibles
ac ascenseur.
Sit commerciale intéressante.
Visite sur RDV.



4. HANZINNE. 69.000 €
TERRAIN A BATIR - 6 a 25 ca.
Faç 31, 93 m. TB orientation arrière.
Hauteur ss corniche entre 3,50 m
et 5,00 m. Convient pour
villa 4 façades. Situé à 3
Km de Gerpinnes.



MEG est une entreprise familiale d'électricité générale.
Nous réalisons différents types d'installations avec toujours la même devise :
"qualité et prix"

Les services de **MEG** : Electricité générales - Luminaires intérieurs et extérieurs
Domotique - Parlophonie - Vidéophonie - Système d'alarmes
Ventilation double flux

Téléphone

Fax

071 31 49 89

071 50 25 14

E-mail

info@meg-mansart.be

ELECTRICITE GENERALE

MEG
sprl
MANSART

www.meg-mansart.be

Siège d'exploitation & Bureaux techniques

Rue du Pré Barré, 46 - 6280 Gerpinnes



CHAUFFAGE-SANITAIRE

INSTALLATION
ENTRETIEN
DEPANNAGE

Entreprise Karl Bremer s.p.r.l.

Bois d'Hymies, 4
6280 Gerpinnes
Tél/Fax : 071 37 31 36
Gsm : 0475/59 98 41
www.karlbremers.be

LA BARRIQUE
VINS & SPIRITUEUX

Cadeaux d'affaires et particuliers.
Alcools - Apéritifs - Accessoires
Du vin de pays (dès 3.30€) au cru classé
Journées Portes Ouvertes
Vendredi 22 et samedi 23 octobre 2010

Spécialiste en
Whisky - Rhum
- Absinthe

Rue des Ecoles, 5 - 6120 NALINNES (BULTIA) - Tél : 071.21.80.25
www.labarrique.be - info.labarrique@skynet.be



S.P.R.L. DAF-TOIT
LA TOITURE GERPINNOISE

Chemin du Roy 14 - 6280 GERPINNES

071.50.56.21 Fax 071.32.90.95

TOITURES TUILES OU ARDOISES ■ CORNICHES ZINC OU PVC
PLATES-FORMES ZINC OU DERBIGUM
CHEMINÉES-ISOLATION ■ CHÂSSIS-VOLETS

Devis gratuits
Agréé Région wallonne
Nombreuses références
... Plus de 20 ans à votre service !!

sprlrafoit@skynet.be
www.daftoit.be

GSM 0475.413.142

DÉMOUSSAGE + TRAITEMENT



Notre référence :
Hôtel de ville de Gerpinnes

Service rapide
Le numéro 1
de votre région

TRAVAUX DANS LES REGLES DE L'ART
DEVIS DANS LES 24 HEURES

«LE SAVOIR, LE SAVOIR-FAIRE
LE FAIRE SAVOIR»

PROFITEZ DES NOUVELLES PRIMES : ISOLEZ VOTRE HABITATION !!!

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL



Séance du 24 juin 2010

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 mai 2010.

Il approuve également le compte 2009 de la Fabrique d'Eglise Saint-Michel à Gerpinnes.

Il décide :

- de mettre à disposition de l'IDEG par bail emphytéotique et en vue de l'installation d'une cabine électrique, un terrain communal à Hymée

- d'approuver la nouvelle convention à conclure avec la Société Régionale

Wallonne du Transport pour la fourniture, le placement et le financement de neuf abris pour voyageurs

- d'acquiescer une camionnette double cabine à benne basculante pour le service des Travaux

- d'approuver la convention d'honoraires type pour l'étude de travaux de voirie, d'égouttage, d'amélioration ou de modification aux cours d'eau non

navigables présentée par le Hainaut Ingénierie Technique (HIT) de la Province de Hainaut

- d'approuver le cahier des charges ainsi que les conditions particulières relatifs à la vente des coupes de bois communaux du Hainaut.

Le Conseil Communal approuve le contenu des points inscrits à l'ordre du jour des Assemblées générales des Intercommunales IGRETEC, IGH, IPFH, ISPPC, IDEG, IDEFIN et INATEL

Il propose de remplacer M. Renotte (démissionnaire) par M. Beauclaire (candidat) en qualité de membre effectif de la C.C.A.T.M.

Les budgets extraordinaire et ordinaire communaux de l'exercice 2010 sont modifiés et le procès-verbal de vérification de la caisse du Receveur Communal est approuvé.

Diverses mesures en vue d'améliorer la sécurité dans certaines rues de la localité sont prises. Ces mesures seront matérialisées notamment par le placement de signaux appropriés.

Le Conseil Communal ayant décidé de restructurer les écoles communales par la création d'une troisième école, celle-ci apparaîtra le 1er septembre 2010 et regroupera les implantations de Gougny et d'Hymée sous la dénomination « Ecole des Cariotis ».

SEANCE A HUIS CLOS

Désignation/nomination de membres du personnel enseignant.

Désignation de membres du personnel ouvrier et communal d'entretien

Désignation d'un Chef de bureau administratif

HÔTEL DE VILLE - SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES - Services administratifs

Tel 071/ 509.000 Fax 071/ 509.069

ACCESSIBILITE DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU PUBLIC

Etat civil - Population - Permis de Conduire :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00

Comptabilité - Secrétariat et Services Divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 16h00

Urbanisme :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00

SERVICE DES TRAVAUX

14, rue des Acec à GERPINNES

Tel 071/65.05.29

Fax 071/50.51.28

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00

et de 13h00 à 15h30



LES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL

BUSINE Philippe, Bourgmestre – rue de l'Asie, 8 à Hymie – Tél. 071/50.27.48 – 0473/98.90.18 – pbusine@gerpinnes.be
Police et Sécurité – Police des cimetières – Police Administrative – Etat-Civil – Population – Participation et quartiers – Développement rural – Gestion du patrimoine – Fabriques d'église et Laïcité – Culture – Relations publiques et Communication.
Permanences : le mardi de 15h00 à 17h30 et le jeudi de 16h00 à 18h30 à la maison communale.

LEMAIRE Léon, Premier Echevin – rue du Blanc Tri, 9 à Gougny – Tél. 0473/88.21.37 – llemaire@gerpinnes.be
Finances – Fêtes et Cérémonies – Folklore – Protocole – Gestion des ressources humaines – Equipement de l'Administration.
Permanences : le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 à la maison communale uniquement sur rendez-vous.

STRUELENS Alain, Deuxième Echevin – rue de la Blanche Borne, 26 à Loverval – Tél. 0477/33.07.12 – astruelens@gerpinnes.be
Urbanisme et Aménagement du territoire – Politique du logement – Enseignement – Sports et plaines de jeux – Tourisme.
Permanences : le 2ème et 4ème samedi du mois de 10h00 à 12h00 et le mardi de 16h30 à 18h30 à la maison communale.

GOREZ Denis, Troisième Echevin – place d'Hymie, 50 à Hymie – Tél. 071/50.43.56 – 0494/60.87.15 – dgorez@gerpinnes.be
Environnement – Qualité de la vie – Agriculture – Eaux et forêts – Citoyenneté – Education civique – Associations patriotiques – Location des salles – Mobilité et sécurité routière.
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30 à la maison communale.

MARCHETTI Joseph, Quatrième Echevin – rue du Bonbié, 1 à Joncret – Tél. 071/50.38.80 – 0478/99.13.72 – jmarchetti@gerpinnes.be
Travaux (voiries et bâtiments) – Politique de l'énergie – Gestion des Cimetières
Permanences : le mardi de 15h00 à 17h30 à la maison communale.

DELPORTE Martine, Cinquième Echevin – rue du Coumagne, 35 à Gougny – Tél. 071/50.41.86 – 0475/86.81.15 – mdeporte@gerpinnes.be
Enfance – Jeunesse – Familles et Seniors – Plan de Cohésion Sociale – Santé – Commerce.
Permanences : le mardi et jeudi uniquement sur rendez-vous à la maison communale.

LAMBERT Jacques, Président du CPAS – rue de Presles, 107 à Villers-Poterie – Tél. 071/50.38.17 – 0495/45.57.17 – jacques.lambert@publink.be
CPAS – Affaires sociales – Logement social – Emploi
Permanences : au CPAS, rue des Ecoles, 31 – 6280 Acoz, le jeudi de 16h30 à 18h00.

COMMUNIQUÉS DU CONSEIL COMMUNAL

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Vous désirez faire paraître un article dans le prochain bulletin (voir date ci-dessous) ? Faites-le parvenir sur support informatique ou par mail (fmottet@gerpinnes.be) accompagné de l'une ou l'autre photo avant la date limite fixée ci-dessous au secrétariat communal à l'attention de Frédéric MOTTET.

PARUTIONS

le 10 décembre 2010

DATES LIMITES POUR LA REMISE DES TEXTES

le 05 novembre 2010



AVIS À LA POPULATION

COMMUNE DE GERPINNES SAISON DE CHASSE 2010-2011 - DATES DES BATTUES

*Il est porté à la connaissance de la population des dates de chasses en battues en vue d'éviter tout risque d'accident.
L'accès et la circulation en forêt sont interdits à toute personne (même y travaillant) les jours de battues.*

DATES	LIEUX		
		28 octobre 2010	Bois du Tournibus
02 octobre 2010	Bois du Tournibus	01 novembre 2010	Bois de Gougny et Bois privé « Bodson »
04 octobre 2010	Bois de Gougny et Bois privé « Bodson »	02 novembre 2010	Bois de Scu à Gerpinnes
05 octobre 2010	Bois de Scu à Gerpinnes	06 novembre 2010	Bois Communaux de Gerpinnes, Hymie, Fromiee et les bois adjacents
09 octobre 2010	Bois Communaux de Gerpinnes, Hymie, Fromiee et bois privés adjacents	09 novembre 2010	Bois du Tournibus
	Bois de Villers-Poterie et d'Acoz	13 novembre 2010	Bois du Tournibus
16 octobre 2010	Bois du Tournibus	22 novembre 2010	Bois de Gougny et Bois privé « Bodson »
18 octobre 2010	Bois de Gougny et Bois privé « Bodson »	23 novembre 2010	Bois de Scu à Gerpinnes
19 octobre 2010	Bois du Tournibus et Bois de Scu à Gerpinnes	02 décembre 2010	Bois du Tournibus
24 octobre 2010	Bois privé « Daffe », Bois de Villers-Poterie et d'Acoz	20 décembre 2010	Bois de Gougny et Bois privé « Bodson »
		28 décembre 2010	Bois du Tournibus et Bois de Scu à Gerpinnes

Des battues sont également organisées dans les bois privés.

Malgré toute notre vigilance, toutes les battues ne nous sont probablement pas parvenues (aucune obligation légale). Dès lors, nous rappelons à la population de faire preuve de vigilance et d'être attentive aux éventuels affichages et, de toutes les manières, de prendre beaucoup de précautions si vous circulez à proximité des bois, quels qu'ils soient.

Nous vous rappelons également que les plaines et champs jouxtant les habitations sont avant tout des propriétés privées et qu'il est dès lors interdit de s'y aventurer lors d'une battue, et surtout d'y laisser errer un chien.



*Vous êtes une jeune ou future maman,
Vous souhaitez faire garder votre enfant dans un milieu familial, encadré, assuré, légalement reconnu.
Adressez-vous au Service Accueillantes du CPAS: - 071/ 50 29 11*



VENTE PUBLIQUE AU RABAIS DES COUPES DE BOIS SUR PIED

COMMUNE DE GERPINNES - AVIS

Vente publique au rabais des coupes de bois sur pied : 3 lots sur Hymiee - exercice 2011

Le Collège Communal fait savoir que cette vente est fixée au jeudi 7 octobre 2010 à 8 heures 45, en la salle du Centre Culturel, rue des Amours, 1 à SIVRY

Le texte des conditions peut être obtenu auprès de l'Administration Communale, service juridique (Tél. 071/50.90.09)

PERIODE HIVERNALE

Le service des travaux rappelle que, par temps de gel, quelques précautions doivent être prises pour éviter certains désagréments :

- les compteurs à eau doivent être protégés du gel (par exemple : au moyen de produits isolants et/ou de câbles chauffants)
- il est interdit, par temps de gel, de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique,
- en cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant. Les occupants d'une habitation plurifamiliale sont tous assujettis à l'obligation imposée par le présent article.
- que les sacs de sel déposés le long des voiries communales sont destinés à aider les utilisateurs de la voirie en difficulté et doivent donc servir à la collectivité. Or certains habitants s'accaparent ces sacs et les gardent dans leur garage pour leur usage personnel. Nous tenons à rappeler que pareille attitude est un manque de civisme et nous considérons qu'il s'agit tout simplement d'un vol qui peut mériter des poursuites judiciaires.

Nous possédons une voirie communale longue de quelque 222 km et si les conditions sont difficiles pour les automobilistes, elles le sont tout autant pour les véhicules chargés de répandre les produits d'épandage. Nous demandons aux automobilistes de respecter les zones d'interdiction de stationner afin que nos services puissent avoir accès dans toutes les rues notamment à l'intérieur des villages. Comme il n'est pas possible d'intervenir partout en même temps, les équipes de déneigement doivent prioritairement agir sur les axes principaux (véhicules de secours, trajets des transports en commun) dans une première phase et ensuite viennent les 2ème et 3ème phases.



QUELQUES AUTRES RAPPELS :

- Il est interdit de verser les ordures dans les corbeilles à papiers placées sur la voie publique ou sur tout autre emplacement situé sur la voie publique ou aux abords de celle-ci.
- Tout habitant est tenu de balayer ou de faire balayer les filets d'eau, au devant de ses maison, jardin ou propriété, longeant la voie publique.

Nul ne pourra pousser les boues, immondices ou autres objets devant la propriété de ses voisins, dans l'égout ou dans les avaloirs. Il est tenu de les ramasser.

REUNIONS DE QUARTIERS - INFORMATION IMPORTANTE

Monsieur Philippe BUSINE, Bourgmestre ayant notamment la gestion de la « Participation et quartiers » dans ses attributions, organise une « réunion citoyenne » pour les habitants du village afin de prendre connaissance des problèmes qui préoccupent les citoyens (présence policière, vitesse des véhicules, insécurité, environnement, gestion des salles communales, incivilités, travaux...).

Il sera accompagné d'Echevins, de policiers et de membres du personnel communal, qui répondront à vos questions.

Merci de votre participation.

POUR LES HABITANTS DE :	DATE :	HEURE :	LIEU :
BOUGNIES	Le mercredi 6 octobre 2010	19.30 heures	Salle Aimé André
LOVERVAL	Le mardi 12 octobre 2010	20.00 heures	Salle Communale, Try-d'haies
FROMIEE	Le mercredi 13 octobre 2010	19.30 heures	Maison de village, rue de Biesme
HYMIEE	Le mercredi 20 octobre 2010	19.30 heures	Maison de village, Place d'Hymiee
LES FLACHES	Le mardi 26 octobre 2010	19.30 heures	Maison de village, rue Paganetti, 2A
GERPINNES	Le jeudi 2 décembre 2010	19.30 heures	Salle de la Place des Combattants



LES AIDES AUX PERSONNES DANS LA COMMUNE

DOCUMENT CPAS - RENSEIGNEMENTS - 071/502911

Votre Situation	Vos Besoins	Organisme à contacter	Tarif et Mode de Paiement
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	o Jardinage, tonte de pelouse, taille de haies, évacuation de déchets verts o Petits dépannages domestiques	CPAS1 N.B. : Le CPAS utilise son propre matériel	Tarif horaire : de 2,50 € à 9,00 €
Sans importance	- Repassage	CPAS1	Tarif : 6,00€ ou 12,00€ la manne 1,50€ la chemise
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	- Tâches ménagères - Service de maintien à domicile	CPAS1 Service Aide Familiale Coordination et Soins à domicile	Tarif horaire : de 1,39€ à 7,81€
Personne de plus de 60 ans ou handicap ou maladie	o Repas chauds à domicile	CPAS1	Prix unitaire : de 3,00€ à 6,50€
Sans importance	o Garde d'enfant	CPAS1 - Service des Accueillantes conventionnées	En fonction des revenus des parents et des barèmes ONE (déduction fiscale)
Sans importance	o Comprendre et rédiger un courrier	CPAS et ALE Ecrivain Public	Gratuit
BIM/OMNIO Besoins Spécifiques Enquête sociale préalable	o Déplacements médicaux, administra- tifs, alimentaires, de courtoisie dans un rayon de 20 km maximum	CPAS Taxi Social	Le coût de ce service est fixé à 2,40€ pour les trajets inférieurs ou égaux à 8 km. Les kilomètres supplémentaires seront facturés 0,30€ le km. Ce service est limité à un rayon de 20 km.
Sans importance	o Garde d'enfant	Les Skirlous2	Forfaits : 25,00€ la journée 18,00€ la demi-journée
Sans importance	o Jardinage, pelouse, haie, o Aide administrative o Accompagnement o Garde d'enfant o Horticulture/Agriculture o Petits travaux de réparation domestique	A.L.E.3 N.B. : L'A.L.E. ne dispose pas d'outillage. Les frais de déplace- ments sont à charge de l'utilisateur au-delà de 5 km aller (tarif : 0,15 €/km)	Chèques A.L.E. o 6,45€/h de travail (déduction fiscale de 30 à 40 %) o 5,95€/h de travail pour les personnes VIPO (non déductible) o 6,45€/h de travail pour les écoles et A.S.B.L. o Droit d'inscription 7,45€ sauf VIPO
Sans importance	Répit de l'accompagnant d'une personne handicapée, âgée de moins de 65 ans	CPAS1 En collaboration avec les services Aides et Soins à Domicile	Tarif 6€ l'heure en journée et un forfait de 50 € par nuit.
Sans importance	Garde à domicile d'un enfant malade âgé de moins de 12 ans	CPAS1 En collaboration avec les services Aides et Soins à Domicile	Tarif 6€ l'heure avec un minimum de 4 heures et un maximum de 10 heures. 4€ l'heure à partir de la 5ème heure.
Sans importance	o Aide ménagère o Nettoyage intérieur o Repassage au domicile du particulier	SINET Gerpinnes4	Titres-Services o 7,50€/h de travail (déduction fiscale de 30 %) o réservé aux particuliers o inscription gratuite

1 CPAS
rue des Ecoles, 31 tél. : 071/50.29.11 fax : 071/50.22.10
du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

2 Les Skirlous Maison d'enfants rue Alfred Thiebaut, 1
tél. : 071/50.41.64 du lundi au vendredi de 07h00 à 18h00

3 A.L.E. rue Albert Bernard, 13 tél. : 071/33.09.59
fax : 071/65.06.44 lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à
16h00 le vendredi sur rendez-vous (fermé le mercredi : appeler 071/64.35.20)

4 SINET-Gerpinnes Rue Couture, 12 6120 Nalinnes
tél. : 071/50.59.26 fax : 071/50.59.34
du lundi au vendredi de 08h00 à 17h30

Funérailles DONATI

Un seul numéro 071 / 50 16 06
24h/24 - 7j/7
En cas d'absence : 0498/57.87.80

Funérarium de Gerpinnes
25, rue Albert 1er



Grand choix
de fleurs artificielles
fleurs naturelles
sur commande

Salons mortuaires à
la disposition des familles
Toutes formalités
Incinération

Funérarium de Couillet
47, rue de Villers



FOURNITURES
AUTOMOBILES
TOUTES MARQUES

Rue du Sommet 20
5621 Hanzinelle (Florennes)

Tél. +32(0)71 50 25 74
Fax +32(0)71 50 47 45
rectipieces@skynet.be
Horaires : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h30

- Rectification culasses
- Mise sous pression à chaud
- Culasses neuves et occasions
- Pièces et joints moteurs
- Tarages injecteurs
- Alternateurs et démarreurs
- Transmissions
- Echanges standard

- Huiles PENNZOIL
- Additifs WYNN'S
- Produits LOCTITE
- Outillages et Produits BOSCH - VALEO - HELLA
- Radiateurs - Batteries
- Pièces carrosseries
- Echappements REMUS

BERZEE Salle de repassage

Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter



GROUPE H&M

H&M
nett

Entreprise générale de nettoyage

Tél 071 61 35 11 - Fax 071 61 39 01

GSM 0498 160 157

Simplifiez-vous la vie avec...

Les titres-services 5,25 €/l'heure*

Grande tombola tous les trimestres.
H&M vous offre un week-end de détente
avec tirage au sort et question subsidiaire.
Règlement à votre disposition en nos bureaux

Siege social : Gougnyes
VISITEZ notre site : www.groupehm.be

* 7,50€ le titre-service, possibilité
d'une déduction fiscale jusqu'à 30%

TENDANCE BOIS

DAMIEN POULAIN
Menuisier-Ebéniste
rue Stralette, 17
5070 Sart-Eustache

gsm 0474 679859
fax 071 388879
tendancebois@hotmail.com
www.tendancebois.be



pareco
Aménagements en produits naturels

O.Fobelets
0496.80 88 80



Aménagements en produits naturels

SOLS
CLOISONS
PLAFONDS
ISOLATION
BARDAGE

0496.80 88 80

parecoconstruct@hotmail.com
14, rue des Murs Prés - 5651 Thy-le-Château



VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76

- Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- Entretien et dépannage toutes marques
- Installation Energie solaire

Spécialiste
VIESMANN



PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES DU C.P.A.S.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mme Vandergeeten	8h30 à 12h00		8h30 à 12h00		
Mme Dupont				8h30 à 12h00	
Mme Taverne			8h30 à 12h00		
Mme Legros		13h à 15h30			8h30 à 12h00
Mme Macorig				8h30 à 12h00 13h à 15h30 Médiation de Dettes	
Mme Labilloy		13h à 15h30			8h30 à 12h00
AGRÉATION MÉDIATION DE DETTES : RW/SMD/306 EN DEHORS DE CES HEURES PRENDRE RENDEZ-VOUS AU 071/50 29 11 URGENCE SOCIALE LA NUIT ET LE WEEK-END - 071 32 12 12					

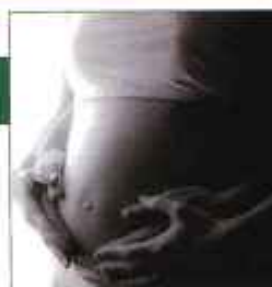
SOCIAL

ATELIERS DE CHANT PRE ET POSTNATAL

Le temps de la grossesse et de la naissance est un moment privilégié pour chanter afin de tisser les premiers liens avec bébé, mieux sentir son corps et sa respiration, se détendre ensemble.

Pour les futurs parents, les parents et bébés de 0 à 6 mois.

Horaires : les samedis 09 et 23 octobre, 6 et 20 novembre et 4 décembre 2010 (réservation obligatoire)



Carnet rose

Flavio Cosentino
Aimeline Mansy
Lucie D'Heer
Inès Deneubourg
Sélina Rollin
Eliot Gille
Océane Manteau
Nina Callens
Luna Fragapane
Alexandre Thone

de Joncret
d'Acoz
de Gerpennes
de Gougnyes
de Gerpennes
de Gerpennes
de Gerpennes
de Loverval
de Villers-Poterie
d'Acoz

né le 04 juillet 2010
née le 05 juillet 2010
née le 05 juillet 2010
née le 10 juillet 2010
née le 12 juillet 2010
né le 14 juillet 2010
née le 14 juillet 2010
née le 19 juillet 2010
née le 20 juillet 2010
né le 22 juillet 2010

Moreno Sanchez
Téo Lombart
Océane Swaen
Elisa Dewoif
Denis Pastuchov
Eline Pellitteri
Lussia Degli Esposti
Emilie Minet
Emilie De Bast
Noa Degraux
Oscar Tassin
Della Carpi

de Gerpennes
de Villers-Poterie
de Gerpennes
de Gerpennes
de Gougnyes
d'Acoz
de Loverval
d'Acoz
de Joncret
d'Acoz
d'Acoz
de Loverval

né le 25 juillet 2010
né le 28 juillet 2010
née le 28 juillet 2010
née le 29 juillet 2010
né le 12 août 2010
née le 16 août 2010
née le 18 août 2010
née le 18 août 2010
née le 19 août 2010
né le 22 août 2010
né le 23 août 2010
née le 27 août 2010

**Le traditionnel repas 7 x 10 « Dînons Ensemble » aura lieu
le mercredi 27 octobre dans la salle Communale de Gerpennes-Centre.**

**Une invitation personnelle sera adressée par le C.P.A.S. à
toutes les personnes âgées de 70 ans et plus.**

ACTIVITÉS DE LA MAISON DE LA LAÏCITE DE L'ENTITE DE GERPINNES (ANCIEN C.L.E.F.)

- Pièce de théâtre : la pièce programmée le 14 octobre ne pouvant avoir lieu, le choix s'est porté sur une autre pièce donnée par les « Porphyrogénètes » et intitulée « Dieu merci on ne meurt qu'une fois ! » - date choisie : le 29 octobre à 19h30 au centre ADEPS de Loverval.
- Conférence : le lundi 08 novembre à 19h30 dans les locaux de la MLEG
Thème : « L'immigration » - Conférence présentée par Madame Olga Zrihen
- Le club de Châtelet organise 2 fois par mois dans nos locaux, une soirée « Question pour un Champion » (téléphonez au 071/38.50.68 pour connaître les dates)
- Activités permanentes dans nos locaux (parrainages et mariages laïques, gymnastique du dos, table de conversation en anglais, cours d'italien).

Pour nous contacter : 071 213 933 ou 071 501 002 ou 071 364 632 ou 049 577 31 29 - <http://www.clef-gerpinnes.be/>

ATELIERS DE PSYCHOMOTRICITE

Ces ateliers permettent aux enfants de 0 à 3 ans et leurs parents de vivre un moment privilégié de jeu et de détente ensemble, de rencontrer d'autres familles, d'explorer son corps et le monde par le jeu.

Horaires : les samedis 09, 16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre et 11 décembre 2010 (réservation obligatoire)



GOUGNIES : LES JEUNES ONT RESTAURÉ UN SENTIER MISE À JOUR : SAMEDI 24 JUILLET



PCs l'avenir

GERPINNES - Durant dix jours et dans le cadre d'Été solidaire, neuf jeunes Gerpinnois ont retroussé leurs manches et remis sur pied un sentier local.

Depuis novembre 2008, la commune de Gerpinnes dispose d'un service PCS (plan de cohésion sociale). Cette branche communale a pour objectif de permettre à la population gerpinnoise d'avoir accès aux droits fondamentaux.

Dans ce cadre, deux jeunes responsables du service ont décidé de rassembler neuf jeunes, issus de différents milieux et de les faire participer à l'opération « Été solidaire ».

C'est ainsi que, durant une période de dix jours, filles et garçons, âgés de 15 à 21 ans, ont remis sur pied un sentier écopédagogique situé à la rue de Sart-Eustache à Gougnyes.

« Il n'a pas été si facile de trouver neuf jeunes défavorisés dans la commune comme le demandait la Région wallonne. C'est ainsi que nous avons décidé de trouver des ados issus de milieux sociaux différents et de les mettre en contact. Tout s'est très bien passé. Tous ont parfaitement cohabité », explique Patricia Druszcz, chef de Projet.

Durant les différentes étapes des travaux, un ouvrier communal encadrait les jeunes et leur transmettait

ses compétences dans le domaine manuel. La remise à neuf du sentier terminée, les jeunes ont alors reçu la visite d'une délégation communale. Après quoi, tous ont partagé le verre de l'amitié mais aussi un barbecue musical.

Le service du Plan de Cohésion Sociale a encore de nombreuses idées pour les jeunes Gerpinnois comme des stages été jeunes réalisés avec l'ADEPS et la Communauté française ou des balades intergénérationnelles.

Mais le plus beau des projets est peut-être celui qui verra à créer une maison des jeunes, comme cela se fait déjà dans d'autres communes voisines de Gerpinnes.
P.-Y.G.



« APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL »

Le jeudi 12 août 2010, au sein du sentier éco-pédagogique de Gougnyes, le Plan de Cohésion sociale de l'Administration communale de Gerpinnes a organisé un après-midi intergénérationnel adressé aux résidents de différentes Maisons de Repos de l'entité. Ces derniers étaient accompagnés de jeunes jobistes dans le cadre d'« Été-Solidaire, je suis partenaire », subsidié par la Région Wallonne. Résidents et jobistes ont été accueillis par Madame Delporte, échevin du PCS de Gerpinnes, autour d'un goûter préparé par l'équipe du PCS. Monsieur le Bourgmestre ainsi que Monsieur Lambert, président du C.P.A.S., nous ont fait le plaisir d'être présents. Ce grand moment de partage dans une ambiance conviviale et chaleureuse, a rencontré un franc succès.

Patricia Druszcz - Chef de Projet du PCS



BABY FOIRE



LE SAMEDI 30 OCTOBRE 2010 DE 10H À 14H30

Salle communale de Gerpinnes centre? Venez nombreux acheter mais aussi vendre des vêtements (0-12 ans), du matériel de puériculture, des jouets, des livres en bon état... Inscription 2 euros - Réservation obligatoire et clôturée après les 50 premiers inscrits - Réservation auprès de Marylène Boulanger au 0499.57.27.17 (9-18h)

TESTS VISUELS POUR LES ENFANTS DE 18 MOIS A 3 ANS

le jeudi 30/09/2010 de 9h à 17h à la consultation ONE de Gerpinnes
Pour les rendez-vous, prendre contact avec Marylène Boulanger (0499/57.27.17 du lundi au vendredi de 9h à 18h)

LES COUPLES QUI DURENT ONT-ILS DES SECRETS ?

De bonnes relations entre les parents sont un facteur de bien-être pour les enfants. De nombreux couples se séparent, mais certains continuent la route ensemble, se disent heureux. Comment analysent-ils leur « réussite » ? Ont-ils des secrets ? Et les thérapeutes, qu'en pensent-ils ? Y a-t-il des capacités relationnelles indispensables pour la durée d'un couple ? Une sexualité épanouie est-elle un ciment incontournable de la relation ? Ou bien faut-il chercher du côté des valeurs partagées ou d'une bonne communication ?

Au départ d'une étude des Nouvelles Feuilles Familiales, José GERARD, directeur des Nouvelles Feuilles Familiales et Sophie MATHOT, psychothérapeute, tenteront de porter un éclairage sur

cette question qui préoccupe tous ceux qui tentent l'aventure à deux.

Les couples qui durent ont-ils des secrets ?

Conférence - le mercredi 20/10/2010 à 20h salle communale, place des combattants en face de l'église de Gerpinnes centre.

Entrée gratuite - un petit lunch terminera la soirée.

Réservations obligatoires jusqu'au 17/10/2010 en contactant Marylène Boulanger, infirmière ONE

de Gerpinnes au 0499/57.27.17

(lundi au vendredi de 9h à 18h).

LOGEMENT

L'HABITAT KANGOUROU, CONTINUER À VIVRE CHEZ SOI MAIS D'UNE AUTRE MANIÈRE

Parmi les nombreux défis à relever en termes d'organisation de la société, le vieillissement de la population exige de réfléchir sur les modèles d'hébergement qu'il y aurait lieu de développer, en accord avec les besoins des personnes âgées.

Jusqu'il y a peu, le choix se limitait au domicile privé et à la maison de repos. La transition entre les deux était, et c'est encore souvent le cas, mal vécue par les personnes âgées.

Mais aujourd'hui une évidence se profile et des solutions doivent émerger car les maisons de repos ne pourront pas accueillir toutes les personnes âgées qui le souhaitent dans les décennies à venir. Ces dernières années, des alternatives se sont développées. Celles qui le désirent peuvent ainsi choisir de vivre dans les habitats groupés, les maisons de services, l'accueil familial, etc.

Cependant, quand on les interroge, la majorité d'entre elles souhaite continuer à vivre le plus longtemps possible à leur domicile.

L'habitat kangourou, qui permet de rester chez soi, offre une alternative intéressante à la maison de repos. Déjà bien implanté aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, ce concept importé d'Australie se développe plus timidement en Belgique.

Qu'est ce qu'un habitat KANGOUROU ?

Le terme « Kangourou » se réfère à la poche de ce dernier, dans laquelle le jeune marsupial se sent en sécurité, à l'abri.

Concrètement, la personne âgée s'installe au rez-de-chaussée d'un habitat tandis qu'un jeune ménage ou une famille occupe le reste de la maison. Dans la plupart des cas, la personne âgée est propriétaire des lieux et il est prévu un contrat qui précise les modalités de la relation de services et le loyer modique payé par la famille. Cette formule d'habitat simple et efficace permet aux personnes âgées de mieux vivre chez elles grâce à un voisinage bienveillant. Ce type d'habitat partagé peut apporter des réponses aux problèmes de société tels que celui de l'isolement des personnes âgées ou encore celui des personnes à faible revenu.

Tout en préservant l'intimité de chaque cohabitant, cette proximité voulue et choisie est l'occasion de tisser de nouveaux liens entre les individus, de recréer une société à dimension humaine.

Vous vivez seul(e) dans un grand logement, vous désirez plus de présence en améliorant vos revenus.

Réalisons ensemble un logement intergénérationnel à votre domicile.

La commune de Gerpinnes vous aide dans cette campagne qui vise à rapprocher les personnes âgées et les jeunes autour d'un projet sur le logement.

Accueillez des locataires qui en échange d'un loyer modéré pourront selon convention vous aider pour certaines tâches (tonte de jardin, mobilité, courses,...)

Contrat tripartite :
Propriétaire - locataire - commune



LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Administration Communale de Gerpinnes
« Plan de Cohésion sociale »
en partenariat avec l'Échevinat du Logement
Avenue Reine Astrid 11
Tel. 071/55 90 62
c.goullier@gerpinnes.be



Ce système permet de créer des liens entre les deux groupes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité.

Vous êtes âgé, handicapé et vous disposez de faibles revenus ; vous souhaitez faire tondre votre pelouse ou tailler vos haies et emporter les déchets au parc à conteneurs. Le CPAS peut vous fournir ce service au tarif horaire de 2,50 € à 9,00 € 071/ 50 29 11

Vous êtes confronté à une situation particulière (voisinage, loyer, séparation, héritage) et vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques gratuites du CPAS vous aideront à y voir plus clair. 071/ 50 29 11

SPORT

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PRÉSERVE LA SANTÉ !

Selon la Ligue Cardiologique Belge, 30 minutes de marche à bonne allure au quotidien diminue de moitié le risque d'accident cardiovasculaire !

Ce constat nous incite à soutenir plus encore la pratique du sport sur notre territoire.

Depuis quelques semaines, nos clubs ont repris leurs activités. Foot, tennis, jogging, VTT, badminton...les possibilités sont trop nombreuses pour être énumérées ici.

L'Échevinat des Sports s'est attaché à un recensement des activités sportives dans l'entité. Une plaquette de présentation des clubs est en cours de réalisation et sera présentée prochainement. Dans l'immédiat, les renseignements utiles peuvent être obtenus sur le site www.gerpennes.be ou par un simple appel à l'Échevinat des Sports (071/509007).

Notre volonté est aussi d'enrichir l'offre en matière de sports, et tout particulièrement d'améliorer les infrastructures. A cette fin, une utilisation plus rationnelle des moyens financiers est indispensable. Le regroupement du judo, du ju-jitsu et du karaté-jitsu en la Salle des Sports Légers, place des Combattants, est une première étape dans cette voie qui nous permettra d'affirmer plus que jamais le caractère chaleureux, convivial et sportif de notre commune.

L'échevinat des sports participe également à la Journée GERPI-WING le 16 octobre. Rejoignez nous nombreux. (Voir programme dans le bulletin)

Arts martiaux :

Les infos pour les activités et horaires du judo, du ju-jitsu et du karaté-jitsu sont disponibles sur le site www.dojo-gerpennes.be

Infos sports

Les possibilités, les horaires, les n° de téléphone de tous les clubs de l'entité sur www.gerpennes.be ou ascutenelle@gerpennes.be ou 071/509007

Votre budget devient impossible à tenir, votre endettement vous paraît insurmontable. Si vous vous adressez au service de médiation de dettes du CPAS de votre commune, des solutions pourront vous être proposées.
071/ 50 29 11

Karate

Gerpennes



Saison 2010-2011

**Dès 7 ans
Reprise le 1^{er}
septembre**



**Lundi & Mercredi
de 18 H à 19H30'**

**Salle de village Rue
Paganetti
Gerpennes -Flaches**

infos: Lowie O. 0497/25.12.14.

La Chinelle de Caro 2010

Venez nous rejoindre,

le samedi 16 octobre dès 19h30



Si l'équipe qui a participé à la dernière édition de la Chinelle à FRANCHIMONT peut faire ce don, qui permettra d'acquiescer des jeux d'extérieur pour l'école de Caro, c'est non seulement grâce aux généreux sponsors, mais également à Vous!

**Au cours du souper spaghetti
remise du chèque de l'action**

**Salle Martin BRATANOV, rue Amand DANCART, 35 GERPINNES
Tennis de table de GERPINNES**

Action parrainée par le Rotary Porte de France

Prix 8,00€ boissons non comprises - dessert maison (Enfants moins de six ans gratuits)
Réservation souhaitée au plus tard le 13 octobre, au tél: 0476/457.470
Paiement sur place ou au compte ING : 363-0725107-72

Danse orientale pour toutes Hymne à la beauté développant grâce, féminité et harmonie

Danses orientale, polynésienne, persane & Bollywood

Cet automne, l'A.S.B.L. Jasmin & Lilas vous fera voyager en vous proposant de nouveaux styles et stages de danses du monde : Bollywood et danse persane. Samedi 13 novembre 2010 de 14h à 17h : Bollywood. Style chorégraphique fusionnant les danses folkloriques et classiques indiennes ainsi que d'autres styles comme la danse orientale. Dimanche 14 novembre 2010 de 10h à 12h30 : danse persane. Mouvements ajustés du haut du corps, des bras, des mains et de la tête. Cette

chorégraphie très expressive nous plonge dans un monde d'une rare beauté.

Aucun niveau de danse n'est requis pour participer à ces stages qui s'adressent aux dames et jeunes filles (à partir de 11 ans).

Et chaque mardi ou mercredi, retrouvez votre cours de danse orientale. Pour les enfants (filles et garçons de 5 à 10 ans) : le mardi de 18h à 19h. Pour les dames et jeunes filles (à partir de 11 ans) : niveau débutant, le mardi de 20h à 21h - niveau intermédiaire, le mardi de 19h à 20h - niveau avancé, le mercredi de 19h30 à 20h30.

Tous nos stages et cours sont dispensés au centre ADEPS - Ferme du château - allée des Sports, 12 à 6280 Loverval (salle de danse - 1er étage). Renseignements et inscriptions : Sylvie Chapelle 0476/302 410 ou via notre site Internet www.jasminetlilas.be

Vous êtes âgé, handicapé, sans moyen de locomotion et vous disposez de faibles revenus; vous souhaitez vous déplacer pour des raisons de première nécessité. Le CPAS vous fournit ce service dans un rayon de 20 km. Tarif : 2,40€ pour 8km et 0,30€ le km supplémentaire. - 071/ 50 29 11

CULTURE



Rue Edmond SCHMIDT, 1
à GERPINNES-Centre.
Téléphone : 071/501485
Fax : 071/506966.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
Sauf activités extérieures.

4ème journée de la Pomme et de la Ruralité (le samedi 9 octobre à Fromiée)

La 4ème journée de la Pomme se déroulera le samedi 9 octobre à la maison de village de Fromiée de 10h à 18h.

Durant cette journée, venez découvrir ou redécouvrir un fruit de nos régions.

La pomme déclinée dans tous ses états : du fruit au jus et aux alcools.

Une exposition de fruits actuels et anciennes variétés

de pommes et de poires.

Des informations sur le traitement et l'entretien des arbres par le Département Lutte Biologique et Ressources Phytogénétiques du CRA de Gembloux.

Démonstration de pressage et possibilité de faire presser vos pommes ou d'acheter du vin, des pâtisseries, charcuteries à base de pommes.

Une nouveauté cette année, la journée sera agrémentée d'une exposition de plus de 20 tracteurs anciens.

Animations diverses par le centre coordonné de l'enfance et l'Espace Alison.

Concours de dessins pour les petits.

Week-end du bois (les vendredi 16 et samedi 17 octobre)

Au départ du sentier éco pédagogique de Gougnyes, nous vous proposerons diverses activités liées au bois et à la forêt à découvrir en famille.

Qu'elles soient pédagogiques, sportives, ludiques, artistiques, festives, des expositions : il y en aura pour tous les goûts.

Une balade commentée en forêt permettra aux amateurs de la nature d'observer en compagnie d'experts le

système écologique qui en fait toute sa richesse.

Le cycle du bois vous sera montré à partir de l'arbre jusqu'au mobilier ou au jouet de notre quotidien : mesure, marquage de l'arbre, tronçonnage, sortie de l'arbre par un cheval de trait seront exécutés par les professionnels du secteur.

Attention ! Prenez contact avec le secrétariat du SI pour obtenir l'horaire.

Site WEB du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes Depuis son activation le 13 août 1998, plus de 200.000 visiteurs ont déjà consulté notre site.

C'est un vecteur de promotion gratuit. Les associations gerpinnoises, les artisans peuvent y placer les renseignements les concernant.

Il suffit de nous envoyer un mail à info@si-gerpinnes.be ou d'envoyer vos informations à l'adresse du Syndicat d'Initiative, rue Edmond SCHMIDT, 1 à 6280 GERPINNES.

Vous pouvez, éventuellement, y joindre le calendrier de vos activités, photos et commentaires.

Promenez-vous dans les différentes rubriques à l'adresse : <http://www.si-gerpinnes.be>

TABLE DE CONVERSATION EN ITALIEN : « I CHIACCCHIERONI »

Chiacchierare, fare due o quattro chiacchiere, c'est-à-dire papoter, faire un brin de causette sont les mots d'ordre et l'objet de notre club de conversation.

Depuis 1 an déjà, nous pratiquons la langue italienne en explorant les multiples facettes du Bel

Paese. C'est ainsi qu'en 2009, à l'aide d'un subtil jeu de traduction, nous avons découvert le célèbre écrivain sicilien, Andrea Camilleri.

A l'occasion de la fête de «San Martino», en novembre, nous avons dégusté quelques fameux vins italiens pour nous initier à l'œnologie.

En fin d'année, la Befana (la «Saint Nicolas» des

petits italiens) a retenu toute notre attention et nous avons découvert, qu'à Naples, il est d'usage à la Saint Sylvestre de lancer de vieux objets par les fenêtres (attention à vos têtes !).

Nos membres ont également voyagé du nord au sud de l'Italie et découvert quelques-uns des 44 sites déclarés «Patrimoine de l'Unesco» avant de



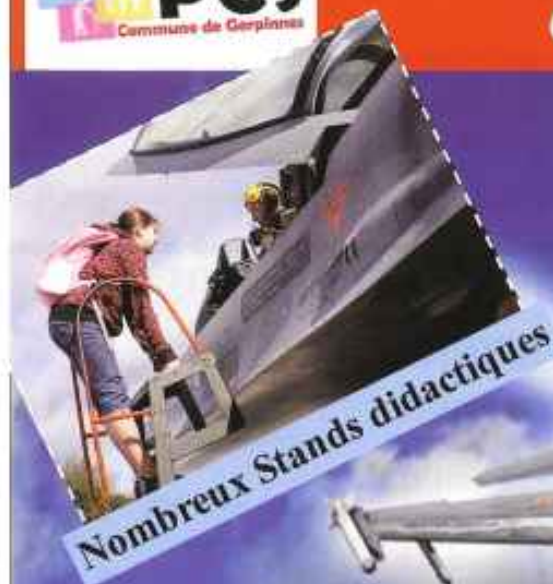
GERPI-WING 2010

Gerpinnes Centre

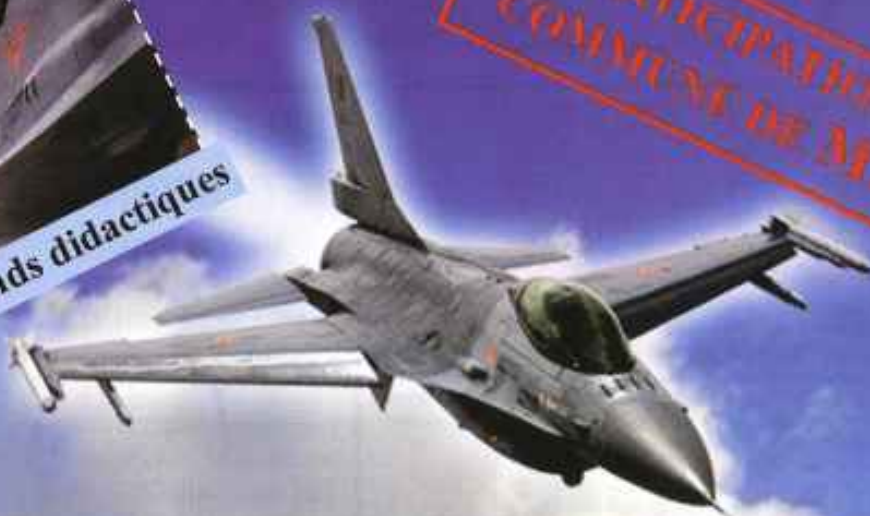
Salle paroissiale, Parc St-Adrien

Samedi 16 octobre 2010

de 10h à 18h



PARTICIPATION DE LA
COMMUNE DE METTET



Découvrez les métiers techniques de l'aviation !

F16, Véhicules spéciaux, Turbo-réacteur, Armement, Véhicules historiques, Equipements Pilotes, Nature-Environnement, Matériel de Défense, ...
... et pour les plus petits : Château gonflable, Jeux anciens, Char à bancs, ...

Départ à 9h de la base de Florennes : rallye de voitures anciennes, avec photo F16 et passage sur le circuit de Mettet

BBQ dès 12h

3 viandes
5 accompagnements
10€ / pers
5€ enfant < 12ans

A Gerpinnes :
Circuits pédestres
Rando Moto (départ 9h)
Tournoi Mini-Foot
...

Renseignements & inscriptions (conseillées pour le BBQ, obligatoires pour rallye voitures anciennes) : avant le 30 septembre ⇨ Email : gerpiwing@mil.be

Avec la participation
de l'**HARMONIE ROYALE SAINT-MICHEL** & du **TAIAUT-BAND**
Aubades Musicales à Hymée vers 10h30 et Gougnyes vers 12h00
CONCERT GRATUIT SALLE PAROISSIALE : 15H30



LA DÉFENSE
PRIORITÉ À LA PAIX

Editeur responsable : Major d'Aviation VILLANO Marc (gerpiwing@mil.be — 071/682365)



**Gli italiani parlano
con le mani !**

Mais que disent-ils ?

se pencher sur les stéréotypes : « l'italien est un macho, un mangeur de pâtes, un mafioso, ... » et d'en vérifier l'exactitude. Vous seriez surpris ! Et la fameuse gastronomie italienne, me demanderez-vous ? Nous l'avons « dégustée » en juin autour d'un repas typiquement italien. Nous agrémentons également nos discussions mensuelles par l'évocation d'expériences personnelles : manifestations culturelles, cinéma, expositions, excursions, voyages, ...

Les « Chiacchieroni » se réunissent à Gerpinnes 1 fois par mois en soirée, dans une ambiance agréable, autour d'un bon café.

Pour connaître la date des prochaines réunions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par email.

Interessati ? Raggiungeteci e condividete con noi le vostre emozioni italiane. A presto.

Ingrid Et Willy

«I Chiacchieroni»

tel : 0474/279.909

chiacchieroni@hotmail.com



Place aux Enfants est une journée d'animations spécialement consacrée aux enfants de 0 à 12 ans. Ce jour là, le monde des adultes s'ouvrira à leur curiosité. Les lieux qui leurs sont habituellement inaccessibles leurs seront ouverts pour les amener à la découverte de l'envers du décor qu'est le monde des adultes, dans leur quartier et dans leur commune. Parallèlement à l'activité, les enfants profiteront de la présence de la base de Florennes, dans le cadre du parrainage **Gerptwing**. Un avion, 70 métiers. Journée de découverte inédite pour les enfants ...

RDV: le 16 octobre pour 08h30 à la Place des Combattants à Gerpinnes
Les parents seront attendus à 12h30, à la même adresse.

Le bulletin d'inscription est à renvoyer à l'Administration Communale :
Echevinat de la Petite Enfance
Martine DELPORTE
Avenue Reine Astrid, 11
6280 Gerpinnes

Pour tous renseignements:
Ingrid BERGER, coordinatrice extrascolaire,
0496 / 37 47 47 ou 071/50 90 07 ati.gerpinnes@gmail.com -
iberger@gerpinnes.be



Bulletin d'inscription - Place aux Enfants 2010

Nom et Prénom de l'enfant:

Date de naissance:

Adresse:

Tel / Gsm:

Autorisez vous la publication de photos de votre enfant sur le site: www.placeauxenfants.be
OUI / NON (biffez la mention inutile).

Signature des parents:

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITÉ

Musée des Sarrazins

Route de Philippeville, 76,

6280 Loverval - 071/43 76

55 bibliogerpinnes@skynet.be

Ouvert le mercredi de 15 à 17 heures
et le samedi de 10 à 12 heures.

Bibliothèque : mercredi de 10 à 12h
et samedi de 10 à 12h.

Ludothèque : mercredi de 10 à 12h

• Dès septembre : réunions pour le
Prix Farmiente (prendre contact avec
la bibliothèque pour connaître les
dates et emprunter les livres de la
sélection)

• Café littéraire - le 15 octobre :
Michèle Elbous présentera N'espé-
rez pas vous débarrasser des livres
de Jean-Claude Carrière et Umberto
Eco

- le 19 novembre : Jules Boulard,
poète, nouvelliste et romancier belge,
présentera son dernier roman L'argile
et la craie

- le 17 décembre : Fideline Dujou sera
parmi nous avec ses nouveautés.

- le 21 janvier 2011 : Josiane Tam-
bour présentera le roman de Marc
Levy : Toutes ces choses qu'on ne
s'est pas dites.

• Prêt de jeux de société tous les
mercredis (voir horaire ci-dessus) à
la Ludothèque.

Nos nouvelles acquisitions :

Musso, La fille de papier ; Nicci
French, Plus fort que le doute ;
William Boyd, Orages ordinaires ;
Dona Léon, Le cantique des
innocents ; Ravenne et Giacometti,
Apocalypse ; Véronique Olmi, Le
premier amour ; Henry Bauchau,
Déluge ; Cécile David-Weill, Les
prétendants ; Michel Didisheim, Tu
devais disparaître ; Eric-Emmanuel
Schmitt, Concerto à la mémoire d'un
ange ; Yasmina Khadra, L'Olympe des
Infortunés ; Wally Lamb, Le chagrin
et la grâce ; Ruffin, Katiba ; Pancol,

Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi ; Douglas Kennedy, Au-delà des pyramides ;
Gilbert Sinoué, Le souffle du jasmin ; Erik Orsenna, L'entreprise des Indes ; Van Cauwelaert, Les
témoins de la mariée ; Jean-Paul Dubois, Les accommodements raisonnables ; Tracy Chevalier,
Prodigieuses créatures ; Claude Pujade-Renaud, Les femmes du braconnier, etc.

Et bientôt, les romans de la rentrée littéraire...



INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL GAZ - MAZOUT

Réparation - Entretien - Dépannage

INSTALLATION SANITAIRE

FRANCO RICCI

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)
Tél. 071/50.36.69



VISITEZ À TARCENNE
NOTRE SHOW-ROOM

Route de Philippeville, 63
5651 Tarcienne
tél : 071/61 18 03
fax : 071/61 12 84

Ambiance & feu
ambianceetfeu@skynet.be
www.ambianceetfeu.be

Au fil des Couleurs

rue St Roch, 56 - 5640 Biesme-Mettet
071/72 70 45 - www.aufiledescouleurs.be

Ouvert le lundi et mercredi de 10h à 18h - samedi de 10h à 17h
Broderie-Mercerie-Savons de Provence
Linge de maison - Articles cadeaux

**NOUVEAU : Laines BERGERE
DE FRANCE • Toiles de lin**

"Chez Jules de chez Smith"



NOMBREUSES IDEES CADEAUX

Le plus grand choix et le meilleur conseil de votre région en :

- Bandes dessinées
- Manga
- Livres pour enfants
- Romans fantastiques

Commande de tous
types de livres : - 10%

51, rue Neuve • 6280 Gerpinnes Bultia
Tél. 071/21.70.74
chezjulesdechezsmith@hotmail.com

LES POMPES FUNEBRES GABRIEL POSTIAU



**organisent des Funérailles
partout en Belgique et à l'étranger**

**Nous sommes
disponibles
jour et nuit**

*Notre funérarium est unique dans l'entité de Gerpinnes
2 salons mortuaires - 2 salons privés
une salle de réception équipée pour 70 personnes
Accessibles aux personnes à mobilité réduite
Nous effectuons les démarches administratives
pendant et après décès*

- Montages de fleurs naturelles et artificielles de 1er choix.
- Fournitures et placement de monuments et caveaux funéraires par nos soins - devis gratuit.
- Réfection et nettoyage de vos anciennes sépultures
- Plaques, vases, jardinières, photo porcelaine couleur
- Gravure d'inscription sur la pierre bleue

- Toilette mortuaire
- Embaument
- Ensevelissements

**37, rue de la Scavée
Acoz-Gerpinnes**

**Tél.: 071/50.33.64 - Gsm: 0495/26.12.12
E-Mail : postiau-gabriel@hotmail.com**

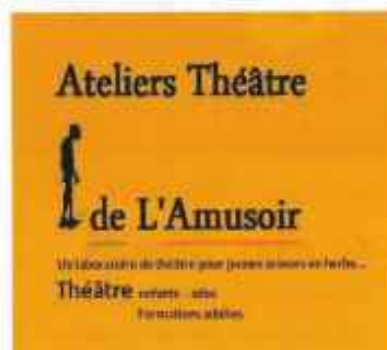


« Le Farniente ? C'est quoi, ça ? Jamais entendu parler.
Un prix littéraire ? Ols ! C'est bien sérieux, ça !
Pour les jeunes ? Mais ils ne lisent plus !
Et on leur propose des romans ? Ils n'aiment que FB et Internet !
Et ils peuvent voter et donner leur avis ? Ont-ils un avis ?

Des clichés, tout ça !
Y en a tout plein des 13/17 ans qui aiment les chouettes romans qui leur par-

lent de ce qui les intéresse, les interpelle, les font rêver. La Ligue des Familles et la Bibliothèque de Gerpinnes vous prêtent les livres de la sélection 2011 et vous invitent à consulter le site www.prixfarniente.be qui vous présentera les titres avec un court résumé et les animations proposées dans les clubs de lecteurs.

Si le cœur vous en dit, un coup de fil à Jacqueline Loss : 0476 845103



C'est la rentrée à L'Atelier Théâtre de L'Amusoir !
Pour entamer cette dixième année, les ateliers sont en effervescence.

Véritable laboratoire pour jeunes acteurs, L'Atelier Théâtre de L'Amusoir fonctionne dans un esprit de compagnie et de compagnonnage. Dès 9 ans les enfants s'entraînent à trouver les outils, à forger la confiance, l'audace pour découvrir le travail d'acteur qui les amènera à monter sur scène en totale autonomie. Et puis c'est l'esprit des planches, un travail pointu, le souci de « professionnalisme », aller toujours plus loin dans la recherche du jeu, de la beauté d'un texte, de la découverte de l'autre, du plaisir d'être ensemble, une famille se crée et les émotions y sont intenses...un groupe d'adolescents soudés, solidaires...partenaires...

Une aventure, un vrai voyage, une compagnie de plus de quarante acteurs qui se retrouvent chaque semaine aux ateliers pour une expérience de vie inoubliable.



Rentrée lundi 6 septembre

Atelier lundi (9-11 ans - initiation), jeudi (12-13 ans), vendredi (13-15 ans), (mardi : 15-18 ans - perfectionnement)

Salle de Loverval - Rue Charon
Renseignements : 0476 - 291 046
ateliertheatrede lamusoir@gmail.com

Quelques souvenirs de notre création le 19 juin dernier.

Photos : Joël Leclercq (visitez sa galerie www.joelleclercq.be)



**La sellerie de Gerpinnes vous invite à ses
PORTES OUVERTES LES 9 & 10 OCTOBRE 2010**

Conditions exceptionnelles durant tout le week-end

de -10 à -50%





Centre culturel de Gerpinnes

Rue de Villers, 61 à Gerpinnes

Tél. 071.50.11.64

ou 0475.48.61.26 - Fax 071.50.13.83

Adresse électronique info@gerpinnes.tv

Visitez www.gerpinnes.tv

le site Web du Centre culturel de Gerpinnes

Spectacles et expositions :

Maison de village de Lausprelle

Rue de Villers, 63 à 6280 Gerpinnes (Lausprelle)

Ca vous botte !



Le festival « Ca vous botte ! » s'installera à partir du 1er octobre 2010 dans les 4 communes du GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse, pour 10 folles journées consacrées à la ruralité. Du cinéma à Florennes, du théâtre à Cerfontaine, de la photo à Gerpinnes, un rallye-fermier à Walcourt. Mais aussi des animations dans les écoles, une exposition réalisée par les agriculteurs, de la musique, un grand repas Terroir, des visites de villages, des découvertes natures... une multitude d'activités pour petits et grands, sur la thématique de l'agriculture. Ce nouvel événement mettra à l'honneur notre région et surtout ses habitants ! Dix jours de découvertes, de rencontres et de plaisir au cœur de nos villages et de leur patrimoine.

Parmi ce vaste programme, une exposition sur le thème de l'agriculture réalisée par les Académiciens des Beaux-Arts de Charleroi sera accessible les week-ends des 2, 3, 9 et 10 octobre de 13h à 18h dans la grange de la ferme Fripiat « Boucherie du limousin » à Gerpinnes. Le dimanche 10 octobre dès 16h15, vous pourrez écouter, à la maison de village de Lausprelle, Michel Robert conter « Le passé des âmes » suivi, à 17h15, d'un spectacle intitulé « SVP facteur », comédie en deux actes qui veut provoquer la réflexion sur la déliquescence de nos Services Publics.

Pour de plus amples informations :
Cécile Dupont, chargée de projet, 071 614 686 - 0474 260 502, cecile.dupont@inforlab.net

Spectacle pour enfants : « L'école des chèvres à pull »
Samedi 16 octobre à 18h00



Ce spectacle vous fera découvrir une petite école de village, au fonctionnement farfelu et aux personnages inoubliables, menacée de fermeture si deux élèves ne s'y inscrivent pas avant la fin de la journée. « L'école des chèvres à pull » est une comédie musicale rock, pleine d'humour, accessible dès 6 ans, qui innove en matière de chanson jeune public et qui déborde d'énergie communicative.

Entrée : 7 euros/enfant - 8 euros/adulte

Les ateliers créatifs pour enfants de 5 à 10 ans :
Toussaint 2010



Du mardi 2 au vendredi 5 novembre 2010.

« L'homme et son histoire » : Quand l'homme est-il apparu sur terre ? Comment et où vivait-il ? Nous allons le découvrir, suivre sa trace, observer son mode de vie, échapper à ses prédateurs et évoluer dans son environnement. Ateliers de création, de mise en scène, de peinture, de sculpture, de jeux, de conte...

Eveiller vos enfants aux arts et à la culture par un apprentissage ludique avec des ateliers adaptés : tel est le souhait du Centre culturel !

Tarif : 57 euros (Premier enfant) - 42 euros (Frère ou sœur)

L'automobile en miniature - Du 20 au 28 novembre



Le Centre culturel de Gerpinnes, en collaboration avec AMICAR, club de collectionneurs, consacrera une exposition aux miniatures automobiles. Plus de 2000 miniatures, jouets anciens, objets divers, pièces rares, provenant de collections privées, seront présentés au cœur de cette exposition exceptionnelle.

L'occasion également d'en apprendre davantage sur la voiture de demain, les nouveaux carburants, l'écologie, grâce aux panneaux didactiques qui seront exposés. L'exposition sera ouverte les week-ends de 14h à 19h et le mercredi et le vendredi de 17h à 19h en la maison de village de Lausprelle.
Entrée : 1 euro

Concert : « Brass band de Thudinie »
Le 11 décembre à 20h00

Venez passer une soirée inhabituelle grâce à cet orchestre pas comme les autres. La devise de ce groupe hors du commun est de mettre la musique à l'honneur en privilégiant les cuivres et les percussions et en prônant des valeurs telles que volonté, plaisir et qualité. Ces 30 musiciens et leurs instruments vous attendent pour un concert inoubliable.
Entrée : 8 euros / Prévente : 7 euros

Ateliers pour ados : Danses de la rue

Tous les jeudis en début de soirée, nous accueillons les jeunes dès 10 ans et les ados pour leur faire découvrir la danse de la rue. Du hip-hop en passant par le breakdance. Ils pourront s'exercer sur des pas de ragga, Bboying et autres danses.

Lieu : Maison de village de Lausprelle

Horaires : tous les jeudis de 17h15 à 18h45

Tarif : 30 euros pour 6 cours.

Ateliers de djembé



Envie de découvrir les rythmes africains par le biais du djembé ?

Envie de dépenser son énergie, d'échanger ou tout simplement de s'amuser ? Venez partager ce moment en famille, parents, enfants, ados, autour de cet instrument.

En collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Gerpinnes.

Quand ? Tous les mardis de 17h30 à 19h. Djembé indispensable.

Tarif : 28 euros pour 6 cours ou 5 euros le cours.

Ateliers scrapbooking

Depuis trois ans, le Centre culturel propose divers ateliers de découverte du scrapbooking : loisir créatif et forme d'art décoratif qui consiste en la mise en page de photographies et petits souvenirs dans un album. Après l'apprentissage des différentes techniques de scrapbooking au cours des ateliers d'initiation et de spécialisation, il est possible de participer à un atelier mensuel programmé les jeudis 9 septembre, 7 octobre, 18 novembre et 2 décembre de 18h à 20h.

Informations et réservations
au secrétariat du Centre culturel :

071.50.11.64



le magnolia



AFFILIÉ À L'A.S.B.L. Fédération Horticole
et de Petit Elevage de l'Entre-Sambre-et-Meuse. - N° agrégation AA.77.717

L'automne est installé. Le jardinier amateur continue son travail dans son jardin (récolte, nettoyage et placement des engrais de fond). Il peut toujours profiter des conseils donnés lors de nos conférences et soumettre les problèmes qu'il rencontrerait. Il prépare enfin la réalisation de ses décorations florales de façades.

ENTREE GRATUITE - INVITATION CORDIALE À TOUS.

Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de la Région Wallonne et par la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut.

Les conférences débutent à l'heure précise.

A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle.

SECTION DE GERPINNES : à 19h30 - Maison de Village de Gerpinnes - Flaches, rue Paganetti
Le 08/10/10 - M. AUGUSTINUS - Les composts fabrication et utilisation
Le 12/11/10 - M. HANOTIER - Les palmiers

Le 10/12/10 - M. MATHEYS - Les plantations à l'ombre

SECTION DE LOVERVAL : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.

Le 11/10/10 - M. AUGUSTINUS - Les composts fabrication et utilisation

Le 15/11/10 - M. HANOTIER - Les palmiers

Le 13/12/10 - M. MATHEYS - Les plantations à l'ombre

SECTION DE VILLERS-POTERIE - GOUGNIES : à 19h30 - salle « Vital Milis » - Rue des Presles 61.

Le 13/10/10 - M. HANOTIER - Conservation et hivernage des légumes

Le 17/11/10 - M. MATHEYS - Les plantations à l'ombre

Le 15/12/10 - M. HANOTIER - Les palmiers

SECTION DE ACOZ - JONCRET : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.J. Piret.

Le 17/10/10 - M. AUGUSTINUS - Les composts fabrication et utilisation

Le 22/11/10 - M. HANOTIER - Les palmiers
Le 20/12/10 - M. MATHEYS - Les plantations à l'ombre

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 5 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir. Cette cotisation donne droit à notre revue mensuelle et à des ristournes chez certains commerçants de la région.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28

Vous pouvez visiter notre site www.lemagnolia.info et poser vos questions sur le forum.



La commune s'est engagée à soutenir
le « Défi pour la terre » de Nicolas Hulot !
Vous pouvez faire de même : <http://www.defipourlaterre.org>



JE GÈRE MES DÉTRITUS

Attention les dégâts

Abandonner ses déchets dans la nature a de lourdes conséquences. Les eaux et les sols sont durablement pollués par des piles ou des huiles de moteur. Même un simple papier gras jeté dans une rivière va se retrouver dans la mer !

Etre responsable

Le moindre déchet abandonné dans la nature a de fortes chances de s'y trouver encore l'année suivante. La démarche responsable est de prendre avec soi un sac pour y déposer ses déchets.

Le saviez-vous ?

Un chewing-gum jeté a besoin d'environ 5 ans pour se dégrader naturellement, une canette plusieurs dizaines d'années !



Opération « Un enfant, un arbre ».

A l'occasion de la journée « Ma Commune, je la respecte », qui se déroulera le samedi 20 novembre prochain, chaque enfant de l'entité né en 2009 pourra recevoir un arbre offert par l'Administration communale. Il suffira aux parents de répondre favorablement au courrier qui leur sera prochainement envoyé. A quelques jours de la Sainte Catherine, c'est l'occasion rêvée de célébrer la vie en posant un geste symbolique pour la planète.

« Ma Commune, je la respecte » : A la recherche d'Ambassadeurs de la propreté.

Traditionnellement organisée en mars, la journée propreté rebaptisée « Ma Commune, je la respecte » se déroulera cette année le samedi 20 novembre. Dans la matinée, les Gerpinnois seront invités à se retrousse les manches et à donner un grand coup de balai dans les rues de l'entité. L'après-midi, quant à elle, sera réservée aux animations et informations diverses : guides composteurs producteurs locaux, ICDI, guides nature, conseiller en énergie, PCDN, petit élevage, etc.

A l'occasion de cette journée, le Service Environnement ose le pari de la citoyenneté en faisant appel à

des Ambassadeurs de la propreté, Particuliers, écoles, associations, commerçants, ... mobilisez-vous et venez la plaque tournante des actions « propreté » dans votre village ou dans votre quartier !

Quelles seront vos missions :

- Promouvoir la journée « Ma Commune, je la respecte » autour de vous, parmi vos amis, votre famille, votre voisinage, votre club de sport, ... ;
- Servir de point de ralliement pour les équipes de nettoyage ;
- Participer au nettoyage des rues lors de la journée ;

• Et pourquoi ne pas proposer des initiatives permettant à votre Commune de rester propre les 364 autres jours de l'année !

Vous souhaitez vous impliquer dans cette journée et devenir un Ambassadeur de la Propreté ?

Alors, prenez contact avec notre Service Environnement au 071/50.90.34 et faites-nous part de votre candidature.



CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

A) COLLECTES DES IMMONDICES :

TOUS LES LUNDIS POUR ACOZ, GERPINNES-FLACHES, JONCRET, LAUSPRELLE, LOVERVAL - TOUS LES MARDIS POUR FROMIÉE, GERPINNES-CENTRE, GOUGNIES, HYMIÉE, VILLERS-POTERIE. A L'OCCASION DES PROCHAINS JOURS FÉRIÉS, LES COLLECTES HEBDOMADAIRES SERONT MODIFIÉES COMME SUIV :

- LA COLLECTE DU LUNDI 1ER NOVEMBRE 2010 (TOUSSAINT) SERA AVANCÉE AU SAMEDI 30 OCTOBRE 2010.

B) COLLECTES SÉLECTIVES (TOUS LES VILLAGES DE L'ENTITÉ):

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
SACS BLEUS PMC	04 ET 18	08 ET 22	06 ET 20
PAPIERS ET CARTONS	11	15	13
VERRE	11	15	13

DEPOTS VOLONTAIRES AU PARC DE RECYCLAGE

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret.

Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture et n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès !

A l'occasion des jours fériés 2010, le parc de recyclage sera fermé le 01/11/2010, le 11/11/2010, le 01/12/2010, le 25/12/2010 et 01/01/2011

TAXI-DECHETS

Service payant de ramassage à domicile (sur demande) pour certains types de déchets. Renseignements au 071/44.06.84.

Pour en savoir davantage :

- sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur www.foستplus.be

- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs de recyclage, la prévention et la gestion des déchets, contactez l'ICDI via le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdi.be



FESTIVITÉS & SPECTACLES



L'Equipe

CERCLE DRAMATIQUE - GERPINNES

présente « *EL Maujo dèl Ardiè* »
Comédie en trois actes de Michel ROBERT

à Gerpinnes, place des Combattants – Salle Communale

les vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, vendredi 26,
samedi 27 et dimanche 28 novembre 2010
(en semaine à 19h30, le dimanche à 16h30)



ACOZ - CENTRE

Salle Pouleur

SOIRÉE BAVAROISE

Samedi 23
Octobre 2010

Animation par l'Orchestre
« Die Fröhlichen
Acozier Musikanten »

Entrée
Gratuite

19 heures :
**apéritif
musical**

**Menu
choucroute
ou
Assiette 15€
ardennaise**

Réservation indispensable :
Gérard COLLART
Tél. 071 39 52 31 - 0477 620 074

 **FANFARE
ROYALE D'ACOZ**



**FÊTE ET GOUTER DE LA
SAINT-NICOLAS**

*organisé par la consultation O.N.E. de Gerpinnes
le mercredi 17/11/2010 de 13h30 à 16h.
à la Maison du village, rue Paganetti à Gerpinnes-Flaches.*

RÈGLEMENT RELATIF A L'OCTROI DES SUBSIDES

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement des articles L 3331-1 à L 3331-9 « Octroi et contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces », le Conseil Communal réuni en séance du 26 Août 2010, a décidé d'appliquer le règlement ci-dessous pour l'octroi des subsides à partir de l'exercice 2011.

Article 1 : Le présent titre s'applique à toute subvention accordée par l'Administration Communale de Gerpinnes

Article 2 : Par subvention, il y a lieu d'entendre, au sens premier du titre, toute contribution, avantage ou aide, quelles qu'en soient la forme ou la dénomination, en ce compris les avances de fonds récupérables consenties sans intérêts, octroyées en vue de promouvoir des activités utiles à l'intérêt général, à l'exclusion toutefois des prix décernés aux savants et aux artistes pour les œuvres.

Article 3 : Tout bénéficiaire d'une subvention accordée par l'Administration Communale de Gerpinnes doit l'utiliser aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et en justifier son emploi.

Article 4 :

a) Nature de la subvention : La subvention est octroyée en capital, versée dans le courant du 1er semestre de l'exercice pour lequel la demande a été introduite.
b) Étendue de la subvention : Les subventions sont accordées par le Conseil Communal sur proposition de la commission des subsides dans laquelle siègent des membres désignés au sein du Conseil Communal et s'étendent de 25 € à 40.000 € (montants pouvant être indexés par la commission).

c) Conditions d'utilisation : Le subside doit être utilisé par le groupement qui le perçoit en vue de promouvoir l'activité dudit groupement. À ce sujet, le groupement spécifiera les activités générées en son sein.

d) Justificatifs exigés du bénéficiaire de la subvention :

• Pour les groupements bénéficiant d'une subvention inférieure à 1.239,47 € par an, les factures justifiant de l'utilisation du subside à concurrence du montant reçu.

• Pour les groupements bénéficiant d'une subvention comprise entre 1.239,47 et 24.789,35 €, la commission des subsides a le droit de procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention accordée.

• Pour les groupements bénéficiant d'une subvention supérieure à 24.789,35 €, la commission pourra procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention, exiger la fourniture des bilans et compte de l'entité en vue d'être contrôlés. Ces documents, après contrôle, seront soumis au Conseil Communal pour approbation du rapport de contrôle établi par la Commission.

Article 5 : §1 Sans préjudice de l'article 4, toute personne morale qui a bénéficié, même indirectement d'une subvention de la part de l'Administration Communale de Gerpinnes, doit, chaque année, transmettre à la commission des subsides ses bilans et compte ainsi qu'un rapport de gestion et de situation financière.

§2 Toute personne morale qui demande une subvention à la commission des subsides de l'Administration Communale de Gerpinnes, doit joindre à sa demande ses bilans et compte ainsi qu'un rapport de gestion et de situation financière.

§3 Toutes personnes morales qui introduit pour la première fois une demande de subvention, doit joindre les documents repris au § 2, ne percevra de subsides qu'après un stage d'attente de 2 ans. Durant la période de stage, le groupement doit introduire la demande annuelle de subside et les documents repris à l'article 4.

§4 Le présent article n'est pas applicable aux subventions qu'une disposition légale oblige à charge du budget de l'Administration Communale de Gerpinnes.

Article 6 : L'Administration Communale a le droit de faire procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention accordée.

Article 7 : Sans préjudice des dispositions résolutives auxquelles la subvention est soumise, le bénéficiaire est tenu de restituer celle-ci dans les cas suivants :

1°. Lorsqu'il n'utilise pas la subvention aux fins en vue desquelles elle lui a été accordée.

2°. Lorsqu'il ne fournit pas l'une des justifications visées aux articles 4 et 5

3°. Lorsqu'il s'oppose à l'exercice du contrôle visé à l'article 6

Toutefois, dans le cas prévu aux alinéas 1°, 2°, le bénéficiaire ne doit restituer que la partie de la subvention qui n'est pas justifiée.

L'Administration Communale a le droit de recouvrer par voie de contrainte les subventions sujettes à restitution. La contrainte est décernée par le Receveur Communal chargé du recouvrement.

Elle est rendue exécutoire par le Collège Communal.

Article 8 : Il est sursis à l'octroi de subventions aussi longtemps que, pour des

subventions reçues précédemment, le bénéficiaire ne produit pas les justifications visées aux articles 4 et 5 ou s'oppose à l'exercice du contrôle prévu par l'article 6.

Article 9 : La personne morale qui introduit une demande de subside doit prendre connaissance du présent règlement, le signer pour accord et fournir les pièces reprises dans ce document sous peine de voir sa demande rejetée par la commission des subsides.

Date :

Signature pour accord (Précédé de la mention lu et approuvé).

SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS. AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITÉ DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2011

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2011 doivent répondre aux conditions suivantes :

1°) le siège doit être situé dans l'entité ;

2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50% au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;

3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;

Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'Administration Communale, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins : avenue Reine Astrid, 11 – 6280 GERPINNES, pour le 29 octobre 2010 au plus tard.

!!! Les demandes tardives ne seront en aucun cas prises en considération !!!

Questionnaire d'identification

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone / e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (obligatoire pour le paiement de subsides)

Nombre de participants au 29 octobre 2010 : dont de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2009 et le budget 2011. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

Calendrier des activités de l'année 2011 :

RAPPEL : aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire n'est pas renvoyé dans les délais y compris compte et budget demandés ci-dessus.

L'Administration Communale reste seul juge de l'attribution ou non des subsides



GRAND CONCERT CHOPIN

DANS LE CADRE DU DEUXIEME
CENTENAIRE DE SA NAISSANCE

EGLISE DE GERPINNES
vendredi 26 novembre à 20h

Informations: 071.50 11 64

Une organisation de l'Asbl du 400e en collaboration avec l'IMEP
et le Centre Culturel de Gerpinnes



LOVERVAL

RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS



16 octobre 2010
Travaux au sentier
des Sarts

RDV à 9h, Plaine du calvaire
Venez nous aider avec sécateurs,
autres cisailles et bonne humeur !



24 octobre 2010
Balade pédestre
6km

Départ 14h, Salle communale
rue Charon
Balade guidée - Accès gratuit
Buvette

Organisation : association "Libres Parcours", Commune de Gerpinnes, Sentiers.be,
Qualité-Village-Wallonie asbl, en partenariat avec la Bibliothèque et les Amitiés lovervalaises.

Informations et inscriptions : Nicole Asset - 071/32.19.19
Micheline Dufert - 071/43.72.48 - michelinedufert@yahoo.fr

RETROUVEZ LES PROMOS DE NOTRE
CORDONNERIE SUR LE SITE SOCIAL DE
FACEBOOK : [piwilep'titcordonnierdegerpinnes](#)

Faites-le savoir à vos amis



Le P'tit Cordonnier

PROMO CLES 2 + 1 GRATUITE

Confections et réparations d'articles pour marcheurs
Confection sur commande exclusivement!

Christophe Devos (Piwi) à votre service
Av Albert 1^{er} - 6280 Gerpinnes - 0495/77 60 86



Promo octobre
Coloration
à partir de **45€**

071 33.33.37
Rue des Flaches 116
6280 Gerpinnes
Mardi avec rdv
Mercredi au samedi
avec ou sans rdv

Adelaïde
Coiffure



S'associent pour encore mieux vous servir

Achat, Vente Véhicules neufs et occasions. Indépendant: Audi, VW, Seat, Skoda.
Mécanique, Carrosserie toutes marques.

Tél: 071/686156 - Fax: 071/686297 - www.stylcar.be - stylcar@skynet.be



Regifo
SOLUTION

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition - rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,

contactez-nous au

071/74 01 37 ou faxez au **071/71 15 76**

ou info@regifo.be

www.regifo.be

Votre conseiller en communication, Mr Eric Vansteenwinckel
se fera un plaisir de vous rencontrer : 0498/53 88 48

Faites-vous connaître !

VOTRE PUBLICITÉ ICI...

Contactez le

0498/53 88 48

S.A. CENTRALE IMMOBILIERE DE COUILLET

Route de Philippeville, 383 à 6010 COUILLET

DEPUIS 26 ANS À VOTRE SERVICE
VIDÉOVENTE DEPUIS 1985

Tél : 071/36.02.89

Sécurité : nous demandons toujours la carte d'identité
des personnes

Facilité : grande sélection de bons candidats
(pas de visite inutile de curieux)

Vente sans affiche

Le sérieux du professionnel !

Agrégation IPI P. ROBAYE N°103971

Nouveau (entité de Gerpinnes)

RECHERCHE D'URGENCE POUR FAMILLES EN ATTENTE
VILLAS ENTRE 100.000 ET 500.000 EUROS OU PLUS...



www.immocie.be

BON POUR UNE EXPERTISE
GRATUITE DE VOTRE
BIEN DANS LES 24H

Lxcréation

Reportage photos :

Mariage - Baptême - Communion
Création d'album de prestige

0486/95.63.97
0473/34.67.17

xavier@lxcreation.be
www.lxcreation.be

Allée des Tuteurs
6280 Gerpinnes

LAURENT Bijoutier

Shopping du Bultia
rue Neuve, 37
6280 Gerpinnes

Tél. 071/21.44.15
andrelaurentbijoutier@skynet.be

Créations-Réparations

Armani • Boss • Esprit • Rodania •
Calvin Klein • Pandora • Diesel
Tissot

FERME LE LUNDI

Une entreprise à l'écoute de ses clients

spri

Solar - eco .be

Entreprise spécialisée
Panneaux photovoltaïques & thermiques
Pompe à chaleur - Eolienne

THIERRY GERMAUX & RUDI TEIRLIJNCK
Avenue des Déportés 18D
5070 Fosses-la-Ville
Téléphone 071 71 37 23
Fax 071 77 41 51
info@solar-eco.be
www.solar-eco.be

LE PHOTOVOLTAÏQUE
TOUJOURS
AUSSI RENTABLE !